

Pose collée de carreaux céramiques

Evolution des règles de l'art

AGENDA

- Les principales évolutions du NF DTU 52.2
- Les règles de l'art et la pose collée de carreaux céramiques – Etat des lieux à septembre 2022

NF DTU
52.2

Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierre naturelle

NF P 61-204 – Juin 2022



Publiée en Juin 2022

Les principales évolutions ...

1. Introduction des SPEC dans le domaine traditionnel

- ✓ Création d'une partie P1-1-4 consacrée à la mise en œuvre des SPECs résines en murs intérieurs
- ✓ Domaine d'emploi limité aux locaux avec projection d'eau contenue

Les principales évolutions ...

2. Mise en cohérence des règles de l'art en murs intérieurs

- ✓ Elargissement du format maximal des carreaux céramiques sur support à base de plaques de plâtres jusqu'à 3600 cm²

- NF DTU 52.2 – P1-1-1 – juin 2022

Nature des supports Nomenclature	Enduit base plâtre		Cloison en carreaux de plâtre			Cloison ou doublage de mur		Cloisons en carreaux de terre cuite		Maçonnerie en bloc de béton cellulaire		Enduit base ciment	Béton	
	S4	S5	S8	S9	S10	S6	S7	S11	S12	S14	S13	S3	S2	S1
Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3% et > 0,5 % Masse surfactive ≤ 40 kg/m ²	S ≤ 2200 cm ²					Mortier-colle C2								
	2200 < S ≤ 3600 cm ² H < 6 m					C2S1 ou C2S2 H < 6 m Pas de doublage du BA13			Mortier-colle C2S1 ou C2S2 H < 6 m					
	Carreaux Grand, Très grand format et oblong 3600 cm ² ≤ S ≤ 36 000 cm ²					H < 3,00 m Ossature métallique plaques de BA13 doublé Carreaux WallPec Mortier-colle C2S1/S2 E								

- Règles professionnelles janv. 2021 – Murs intérieurs - Neufs

- Raccordements mur/plafond **et mur/sol**



Pas de revêtements en butée

Application d'un
mastic sanitaire en
locaux EB+ collectif

Type de paroi	Sous face du plancher structurel	Sous face du plafond suspendu	Au dessus du sol brut ou fini
Largeur minimal du joint entre la 1re rangée de carreau et la paroi	5 mm	3 mm	3 mm

Les principales évolutions ...

3. Elargissement du format maximal des revêtements en sols intérieurs

- ✓ Format élargit jusqu'à 10 000 cm²
- ✓ Double encollage pour les formats oblongs et grands formats au-delà de 3600 cm²

Points singuliers

❑ Joints périphériques

- Un espace de **5 mm** minimum doit toujours être réservé en périphérie de la surface carrelée, entre la dernière rangée de carreaux et les murs, cloisons ou autour des poteaux



Les principales évolutions...

4. La reconnaissance du support devient une étape obligatoire pour la pose collée en sols intérieurs et extérieurs

Tolérances de planéité

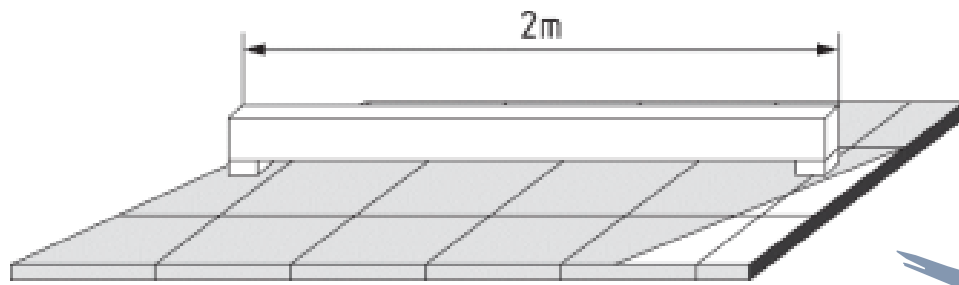


Figure 3 — Tolérances de planéité

- Le désaffleurement admissible est de 0,5 mm augmenté du dixième de la largeur du joint **et de la tolérance de l'élément de revêtement**



En synthèse ...

Evolution des formats de carreaux céramiques..

- DTU 52.2 P1-1-1_juin 2022
- Règles Pros Murs Intérieurs Travaux Neufs
- CPT 3528_V3_mai 2011

	MURS INTERIEURS		
	Travaux neufs		Rénovation
	Enduit ciment, maçonnerie de blocs de béton cellulaire, béton	Cloison ou doublage de murs	Ancien carrelage
Surfaces de revêtements			
$S \leq 3600 \text{ cm}^2$	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
$3600 \leq S \leq 10\ 000 \text{ cm}^2$		<input checked="" type="checkbox"/>	
$10\ 000 \leq S \leq 15\ 000 \text{ cm}^2$		<input checked="" type="checkbox"/>	
$15\ 000 \leq S \leq 36000 \text{ cm}^2$		<input checked="" type="checkbox"/>	

Evolution des formats de carreaux céramiques..

- DTU 52.2 P1-1-3_juin 2022
- Règles Pros/ CPT 3666_V4_juil. 2021
- CPT 3526_V4_juillet 2013
- CPT 3527_V2_mai 2006
- CPT 3529_V4_nov-2012
- CPT 3530_V4_juillet 2013

SOLS INTERIEURS					
Surfaces de revêtements	Travaux neufs				Rénovation
	Locaux P4, P4S	Locaux P3 au plus			Support bois, Ancien carrelage
		Chape sulfate de Calcium	Chape ciment	Plancher chauffant eau basse T	
S ≤ 3600 cm²	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> < 2200 cm ² support bois
3600 ≤ S ≤ 10 000 cm²		→ Juillet 2022	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
10 000 ≤ S ≤ 15 000 cm²		→ Juillet 2022	→ Juillet 2022	→ Juillet 2022	

Evolution des formats de carreaux céramiques..

SOLS EXTERIEURS	
Surfaces de revêtements	Travaux neufs
	Locaux P3 au plus
	<input checked="" type="checkbox"/> Carreaux céramiques S ≤ 2200 cm² Pierres naturelles S ≤ 3600 cm²
S ≤ 8100 cm²	Règles Professionnelles à venir Terre-plein / vide sanitaire

DTU 52.2 P1-1-3_juin 2022